

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SOMME

Partie réservée au service versant	Partie réservée aux Archives
Nom du service : PREFECTURE DE LA SOMME	N° du versement : 1231 W
Direction des Actions de l'Etat	Date de prise en charge : 21 nov. 89
Date du versement : Bureau Urbanisme et Environnement	Métrage : 7m
Nombre d'articles (3) : 86 88	travaux 309-310 5938 sept 2

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
	<u>Commission Départementale des Opérations Immobilières et de l'Architecture</u>				
1	Réunions des 27.01.1977 22.02.1977 29.03.1977 19.04.1977 25.05.1977 21.06.1977 13.07.1977	1977	I		
2	Réunions des 27.09.1977	1977	I		

Indexation

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.
3. Un article est constitué par une liasse (max. 40 cm épaisseur) ou un registre.

Partie réservée au service versant

Partie r-
servée a
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
	18. 10. 1977 22. 11. 1977				
3	Reunions des 17. 01. 1978 21. 02. 1978 28. 03. 1978 27. 04. 1978 26. 05. 1978 27. 06. 1978	1978	I		
4	Reunion du 13. 07. 1978	1978	I		
5	Reunion du 13. 09. 1978	1978	I		
6	" " "	1978	I		
7	" " "	1978	I		
8	" " "	1978	I		
9	Reunion du 14. 11. 1978	1978	I		
10	Reunion du 20. 02. 1979	1979	I		
11	Reunion du 15. 03. 1979	1979	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée au
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
12	Réunion du 19.06.1979	1979	I		
13	Réunion du 20.07.1979	1979	I		
14	Réunion du 18.09.1979	1979	I		
15	Réunion du 18.10.1979	1979	I		
16	Réunion du 19.12.1979	1979	I		
17	Réunions des 15.01.1980 21.03.1980	1980	I		
18	Réunion du 16.05.1980	1980	I		
19	Réunion du 10.06.1980	1980	I		
20	Réunion du 29.07.1980	1980	I		
21	Réunion du 28.10.1980	1980	I		
22	Réunion du 19.02.1981	1981	I		
23	Réunion du 20.05.1981	1981	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée à
Archive

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
24	Réunion du 13.10.1981	1981	I		
25	Réunion du 25.11.1981	1981	I		
26	Réunion du 27.01.1982	1982	I		
27	Réunion du 17.06.1982	1982	I		
28	Réunion du 23.07.1982	1982	I		
29	Réunion du 26.10.1982	1982	I		
30	" " "	"	"		
31	Réunion du 13.12.1982	1982	I		
32	Réunion du 16.02.1983	1983	I		
33	Réunion du 22.04.1983	1983	I		
34	Réunions des 13-06-1983 05-07-1983	1983	I		
35	Réunion du 05.10.1983	1983	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée à
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
36	réunion du 08.12.1983	1983	I		
37	réunions des 15.02.1984 04.06.1984	1984	I		
38	réunion du 26.06.1984	1984	I		
39	réunion du 25.07.1984	1984	I		
40	réunion du 25.09.1984	1984	I		
41	réunions des 16.11.1984 14.12.1984	1984	I		
42	réunions des 05.02.1985 25.02.1985	1985	I		
43	réunion du 10.05.1985	1985	I		
44	réunion du 26.06.1985	1985	I		
45	réunion du 15.10.1985	1985	I		
46	réunion du 11-12.1985	1985	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée à l'Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
X 47	Réunion du 20.05.1986	1986	I		
X 47 bis	Réunion du 08.07.1986	1986	I		
	<u>Expropriations</u>				
X 48	<u>Ville d'AMIENS</u>	1980	I		
	Acquisition de terrains a) en vue de la construction d'une école nationale de perfectionnement (DUP et cessibilité 07.04.1975) b) nécessaires à la constitution de réserves foncières sur des deux Ponts en prévision de la réalisation d'établissements d'enseignement et d'équipements sportifs (DUP 18.12.1975 prorogée le 12.11.1980) c) situés 37, 39 et 43 rue des Becquerelles en vue de la rénovation urbaine de ce secteur (DUP 23.01.1975)				

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie H-
réservée à
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
x 49	<u>Ville d'ALIENS</u> Acquisition du terrain sis à ALIENS nécessaire à l'aménagement de la travée de la voie feuée de la rue Sully. (DUP 17-12-1981)	1981	I		
x 50	<u>Ville d'ALIENS</u> Acquisition de 6 parcelles de terrains situées 49 à 63 rue Claudius Antoine SERRASSAINT nécessaires à la mise à l'alignement de la rue Claudius-Antoine SERRASSAINT (DUP et cessibilité 29-09-1980)	1980	I		
x 51	<u>Ville d'ALIENS</u> Acquisition de deux immeubles sis à ALIENS 10 et 10 Bis rue des Maissons nécessaires à la réalisation de l'opération prototype d'aménagement du quartier Saint-Jeu (DUP et cessibilité 28-12-1979)	1979	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée au service d'Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
X 52	<u>VILLE d'ANIENS</u> Acquisition de l'immeuble sis 2 rue Charles Dubois nécessaire à l'installation d'une "maison Jules Verne" (DUP 30.10.1979)	1979	I		
X 53	<u>CCI d'ANIENS</u> Acquisition d'un terrain sis à ANIENS nécessaire à l'amélioration des conditions d'accès et de circulation aux abords de la société C.E.H.A (DUP 28.05.1979)	1979	I		
X 54	<u>VILLE d'ANIENS</u> Acquisition des immeubles nécessaires à la réalisation d'une partie de l'axe est-ouest comprise entre la rue du Château Lilan et la rue d'ARBEVILLE (DUP. 28.06.1977)	1978	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée à l'Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
* 55	<u>Ville d'ANIENS</u> Création des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée autour des captages de LONGPRE, de la rue V. AUTIER, de la rue du Champ de Tu et de PONT DE NETZ (DUP 10.03.1981)	1981	I		
* 56	<u>Ville d'ANIENS</u> Acquisition de 2 parcelles de terrain d'une superficie de 2ha 19a 18 ca en vue d'obtenir la reprise aux copropriétaires de la résidence du Parc de Beauville de la mairie du 10 ¹ aux fins d'arriver à une occupation rationnelle de cet ensemble immobilier (DUP 28.06.1977)	1979	I		
* 57	<u>Ville d'ANIENS</u> Acquisition de parcelles de terrain en vue de l'aménagement du cimetière Jacques	1981	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie r-
servée à
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
x 58	Duclos et du Boulevard de Roubaix (accord amiable) <u>Ville d'ANIENS.</u> Acquisition de 3 parcelles de terrain nécessaires à la réalisation d'une réserve foncière Chemin de Vauvoix (DUP du 02.10.1979).	1979	I		
x 59	<u>Ville d'ANIENS</u> Acquisition des parcelles de terrain avoisinant les terrains de sports du R.C.A en vue de les constituer en réserve foncière pour les préserver en leur état actuel (DUP du 1er août 1977).	1977	I		
x 60	<u>Ville d'ANIENS</u> Acquisition des immeubles nécessaires à la création d'une réserve foncière rue Haute des Champs à RENAN-COURT (DUP du 08.03.1976)	1981	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée à
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
x 61	prorogée de 15.01.1981) <u>Ville d'ANIENS</u> Création d'une servitude de passage sur fonds privés nécessaire à la pose d'une conduite d'eau potable de 500 m de diamètre entre le réservoir de Vignacourt et celui de "Nauvion Blanche" arrêté du 28.01.1980.	1980	I		
x 62	<u>1° Ville d'ANIENS</u> Acquisition des parcelles d'ancien d'assiette de l'échangeur desservant l'hypermarché "CONTINENT" en vue de son classement dans le domaine public communal (DUP 16.09.1976) <u>2° Ville d'ANIENS</u> Réserves foncières au Nord-Est du Boulevard de Roubaix (avis défavorables DDE et DDA)	1976	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie H-
servée à
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
✓ 63	<u>Ville d'ANIENS</u> Acquisition d'une parcelle de terrain sis à ANIENS Chemin des Hayettes nécessaires au dessèchement de la Cité de la Buqueterie (DUP 02.03.1979)	1979	I		
X 64	<u>Dir. des Télécom de la Région d'ANIENS</u> Acquisition de terrains sis à ANIENS nécessaires à la réalisation d'un centre interurbain et au désenclavement de l'ensemble des Télécommunications édifiées dans ce secteur. abandon du dossier	1976	I		
X 65	<u>Commune d'AILLY SUR NOYE</u> Acquisition des parcelles de terrain non bâties nécessaires à la réalisation d'une zone industrielle et de dépôt.	1980	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie r-
servée et
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
X 66	(DUP du 08.07.1975 prorogée le 3 juillet 1980) <u>Ville d'ABBEVILLE</u> Acquisition de terrains en vue de les affecter à un usage industriel. (DUP du 15.03.1983)	1984	#		
X 67	<u>CCI d'ABBEVILLE</u> acquisition de 3 parcelles de terrain sises à ABBEVILLE en vue de disposer d'équipements d'acier de nature à attirer des entreprises. (DUP du 29.06.1982)	1982	#		
X 68	<u>OP HLM d'ABBEVILLE</u> Acquisition de parcelles de terrains sises à ABBEVILLE nécessaires à la construction de logements avec locaux nécessaires à la vie économique et sociale de l'	1981	#		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée à
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
	ensemble (DUP 22.10.1981)				
X 69	syndicat intercommunal pour l'aménagement et la sauvegarde des Hortillonnages Acquisition de 2 parcelles de terrain sises à ANIENS en vue d'ouvrir au public une zone naturelle peu accessible (DUP et cessibi- lité : 26.12.1978)	1978	I		
X 70	CCI d'ANIENS Acquisition de 7 parcelles de terrain nécessaires à la création d'une zone d'activité sur le territoire de la commune de BEAUVAIL et modification du plan sommaire d'urbanisme de Beauvail (DUP 15.11.1978 modifiée le 27.11.1978)	1978	I		

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
X 71	Syndicat intercommunal pour l'équipement du Campus Universitaire d'Amiens	1976 1977	I		
	Arrondissement pluriel de branche de travaux et services enquête publicité publique				
X 72	EDF Concessions, Article 50	1986 1989			
X 73	EDF Concessions Article 50	1983 1986			
X 74	GAZ DE FRANCE Conventions de services	1984 1988			
X 75	EDF Projet d'exécution	1987 1988			

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée à
Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
X 76	<u>EDF</u> Projet d'exécution	1980 1986			
X 77	<u>EDF</u> ligne 90KV ALLEUX-BLOCAUX DUP - Servitude - Approbation n°	1983 1984			
78	<u>EDF</u> ligne 63KV PERONNE-ROYE	1982 1984			
X 79	Ministère de l'Intérieur Agrandissement du commissariat de police d'ALBERT	1982 1986			

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée et Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
X 80	<u>Syndicat Mixte pour l'aménagement de la côte picarde</u> Réserves foncières quend Fort-Nahon Enquêtes parcellaires complémentaires	1980 1987			
X 81	<u>VILLE D'AMIENS</u> ZAC Victorine Aulic DUP et Communicabilité	1973 1978			
X 82	<u>VILLE D'AMIENS</u> ZAC Victorine Aulic enquête parcellaire complémentaire	1987			
X 83	<u>Syndicat intercommunal pour l'aménagement du campus universitaires d'Amiens</u> DUP des travaux nécessaires à l'évacuation des eaux pluviales	1974 1975			

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée et Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
X 84	<p>Syndicat intercommunal pour l'équipement du campus universitaire d'Amiens</p> <p>DUP - Accessibilité et Services des canalisations d'évacuation des eaux pluviales et usées du campus</p>	<p>1969</p> <p>1970</p>			
X 85	<p>TELECOM</p> <p>ZAD Paul Claudel Amiens</p> <p>DUP - Accessibilité</p>	<p>1978</p> <p>1983</p>			
X 86	<p>Syndicat intercommunal pour l'Equipement du campus universitaire d'Amiens</p> <p>Elargissement de l'Avenue Paul Claudel et desserte en eau potable</p> <p>DUP - Accessibilité</p>	<p>1969</p> <p>1971</p>			
X 87	<p>Cherches : projet d'extension de la zone industrielle</p>	<p>1979-1980</p>			

1. Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 2. Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Le Directeur des Services d'Archives de la Somme,

Am. Cuveret



Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

Christiane Hosten
Christiane HOSTEN